

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an. Pour six mois, 14 francs. Pour trois mois, 7 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et, Tourcoing.

ROUBAIX

10 mars 1864.

Les affaires dano-allemandes préoccupent d'une façon remarquable le Parlement britannique, quelques hommes politiques, dont l'influence est assez grande pour qu'on y prenne garde, se sont groupés sous les ordres de lord Palmerston et prétendent pousser à la guerre en faveur du Danemark. Les orateurs anglais s'évertuent pour ou contre le malheureux pays que l'Allemagne voudrait s'annexer. Les journaux anglais, le *Morning-Post* en tête, se montrent très belliqueux; mais c'est encore là une mise en scène inspirée par l'indiscrutable lord Palmerston.

La Reine Victoria ne veut pas la guerre qu'elle considère comme une faute irréparable; c'est du moins son affection pour l'Allemagne qui lui fait entrevoir des difficultés exagérées à dessein par son entourage.

Les ministres de la Reine sont mis en demeure de faire connaître la décision du gouvernement, ils devront donc prendre un parti sous peine de se voir déposséder de la direction des affaires.

Les journaux de Stockholm invitent le gouvernement suédois à venir en aide au Danemark.

Les bruits d'armement et de concentration de troupes, dans la Suède, ne sont pas confirmés.

Une dépêche télégraphique annonce qu'une modification ministérielle vient d'avoir lieu à Athènes et que des désordres ont été commis par la phalange universitaire.

On a annoncé la venue à Londres d'une ambassade japonaise dans le but de négocier, moyennant indemnité, la clôture des ports japonais ouverts en ce moment par traité de commerce européen. Cette ambassade doit également, assure-t-on, se rendre à Paris.

Les lettres de Rome du 5, reçues par Marseille, annoncent que le général de Montebello a publié, mercredi dernier, un

ordre du jour dans lequel il blâme sévèrement les collisions, en rappelant aux deux armées qu'elles ont la même cause à défendre et en exprimant l'espoir que cet avis suffira pour mettre un terme au désordre.

De nouveaux conflits avaient eu lieu, cependant, la veille du départ du paquebot, sur les places Barberini et Trevi, et il y avait eu encore des blessés des deux côtés. On assurait que Mgr de Mérode allait faire quitter Rome aux dragons pontificaux.

Une lettre adressée de Paris à la *Gazette de la Croix*, de Berlin, affirme que les négociations relatives à la conférence viennent d'être suspendues. Le Cabinet danois a fait savoir tout récemment au Gouvernement français qu'il était résolu à ne jamais admettre de négociations ayant pour base l'union personnelle, et qu'il aimait mieux se laisser arracher les Duchés par la force dans l'attente d'événements futurs qui pourraient lui permettre de les reconquérir.

D'après la même lettre on ne croit plus dans les hauts cercles officiels de Paris à la possibilité d'un compromis, vu l'état trop compliqué des affaires, et on pense que la France ne pourra pas se dispenser d'intervenir dans la question.

J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* : Par le dernier courrier du Mexique, le gouvernement a été informé des mesures suivantes décrétées par la régence :

1° Les droits sur l'exportation du numéraire fixés auparavant à 2 0/0 à titre de droit de circulation, et 6 0/0 à titre de droit d'expédition payables au port d'embarquement, ont été réduits en un seul droit fixe dorenavant à 5 0/0 de la valeur du numéraire exporté;

2° Les matières premières et produits fabriqués, dont l'importation était frappée de prohibition par le règlement général des douanes du 31 janvier 1856, seront admis dans tous les ports du Mexique moyennant l'acquit d'un droit principal d'importation fixé à 30 0/0 de la valeur déclarée et reconnue exacte par la douane.

Nous lisons dans la France :

Le bruit court en Angleterre que le Cabinet agit la question de savoir s'il ne convient pas de dissoudre le Parlement. Il pense que de nouvelles élections lui assureraient une majorité plus nombreuse. Il serait impossible toutefois qu'aucune décision de ce genre puisse être prise avant que le budget de la guerre soit voté, à moins qu'un scrutin ne constitue le ministère en minorité.

La question du retrait des droits sur le malt grossit cependant tous les jours. M. Cobden paraît devoir appuyer les propriétaires fonciers, c'est-à-dire la fleur du parti tory. Ce projet enlèverait 6 millions sterling du budget des recettes, et la proposition est qu'aucune autre taxe ne soit proposée pour remplacer le droit supprimé. Si cela passait, grâce à l'accord des conservateurs et des économistes, ce serait un coup très préjudiciable porté à l'équilibre financier de M. Gladstone. — (A. Renaud).

Danemark.

La division de la garde prussienne s'est avancée, le 8 mars, sous les ordres du Prince-Royal et du feld-maréchal de Wrangel, dans la direction de Sonderkoog dans le Jutland. Les Danois ont été rejetés sur Fredericia; on leur a fait 180 prisonniers. Les Prussiens ont eu 20 blessés et 2 morts.

On mande de Weile (Jutland), 8 mars :

Le corps d'armée autrichien a traversé ce matin, à six heures, le district de Koldinoj et a rencontré, à une lieue, au sud de Weile, la cavalerie danoise. Après que les Autrichiens eurent refoulé l'ennemi jusqu'à Weile, trois régiments d'infanterie, deux de cavalerie et trois batteries de l'armée danoise prirent position au nord de Weile. Ils y furent attaqués par la brigade de Nostiz et par une partie de la brigade de Gundrecoort, sous le commandement du feld-maréchal lieutenant de Gablenz et vigoureusement rejetés du côté d'Horsens.

Les pertes de l'ennemi sont considérables; on lui a fait surtout beaucoup de prisonniers. Le nombre des hommes morts ou légèrement blessés du corps autrichien n'est pas encore exactement constaté; on connaît jusqu'ici 60 hommes grièvement blessés.

Le quartier-général des Autrichiens se trouve à Weile.

La feuille officielle du Schleswig publie une ordonnance des commissaires civils austro-prussiens portant qu'à partir du 1^{er} avril la monnaie danoise et les billets de la banque de Copenhague ne seront plus acceptés dans les caisses publiques; par contre, la monnaie au cours schleswig-holsteinois et les (gros) écus au taux de 14 et au taux de 30 auront cours légal.

Un meeting a eu lieu à Stockholm en faveur du Danemark. Les résolutions, adoptées à l'unanimité, expriment les sympathies de la Suède pour le Danemark, en déclarant que la guerre actuelle est une lutte pour l'indépendance du Nord tout entier et que l'honneur et les intérêts de la Suède demandent de sa part une action énergique pour laquelle le peuple est prêt à faire des sacrifices.

Une démonstration a eu lieu devant l'hôtel du ministre danois.

Les amendements au Budget.

Ils sont nombreux déjà, et on ne les connaît pas tous. Signalons, en les appréciant d'une façon sommaire, les plus importants de ceux sur lesquels, dès à présent, la commission budgétaire est appelée à se prononcer.

On sait les réclamations suscitées par le privilège dont jouissent plusieurs départements à cépages. Ils ont la faculté d'alcooler leurs vins sans payer de droits, tandis que les autres contrées sont soumises, de ce chef, à une taxe additionnelle, M. Taillefer, au nom d'une centaine de ses collègues a rédigé un amendement qui tend à faire rentrer dans le droit commun les pays favorisés. Il y a lieu de croire que la Chambre se prononcera dans le sens de cette disposition. Outre qu'elle fera cesser un état de choses anormal, elle restituera au Trésor d'importantes recettes, les sept départements dont il s'agit étant au premier rang de la production vinicole.

Parmi les amendements qui ont trait aux travaux publics, nous citerons celui de M. Guillout, député des Landes, qui voudrait qu'on attribue aux routes départementales le crédit affecté à l'entretien des chaussées dans Paris. N'est-ce pas, en effet, une chose doublement singulière, d'abord que les rues et boulevards de la capitale soient classés parmi les routes, et ensuite que leur entretien soit une charge budgétaire? La ville de Paris se fait un revenu annuel de 150 millions. Il nous semble qu'elle peut bien subvenir à

ses dépenses de cantonniers, de calloppage et de fossage. Quand elle prendrait sur ses dépenses de luxe les 3,300,000 francs qu'on propose de lui élever afin de les reporter sur les voies de communications départementales, elle ne serait pas réduite, que nous sachions, à mettre au Mont-de-Piété ses tableaux, ni à se défaire des carrosses, de gala dont messieurs du Conseil municipal se servent deux fois l'an, le 1^{er} janvier et le 15 août, pour aller complimenter l'Empereur aux Tuileries.

Plusieurs députés ont formulé des modifications au service des postes. Ainsi, MM. Belmontet et Gellibrand-Seguis demandent que les suppléments de taxes appliqués aux lettres non-affranchies soient supprimés et que toute lettre soit taxée suivant son poids, qu'elle soit ou non affranchie. M. Jubinal voudrait que l'on pût envoyer ses lettres *sous bande*, sans payer davantage en ce cas que pour un imprimé. M. Ecbassierux désire qu'on porte à cent le nombre des créations de bureaux de distribution des lettres et à cinquante celui des conversions de bureaux de distribution en bureaux de direction. Nul doute que l'administration des postes n'adhère à celles de ces mesures qui présentent un caractère rationnel et pratique.

Un amendement présenté par M. Vast-Vimeux a pour objet les semis et travaux de fixation des dunes. L'honorable député voudrait que le crédit affecté à ces utiles travaux fut porté de 427,000 francs à 600,000 francs.

MM. le colonel Reguis, le général Lebreton, le général de Luz, le colonel Henocque, le vicomte Clary et autres demandent qu'un crédit de trois millions soit affecté à venir en aide aux militaires admis à la retraite avant la loi de 1861. Cette somme serait divisée en annuités. La première (1865) serait de 500,000 francs.

Dans un autre ordre d'idées, M. Ravinel a dressé un amendement ayant pour but la suppression des indemnités que reçoivent le commandant supérieur et le chef d'état-major de la garde nationale de Paris. Il ne s'agit que de 70,000 francs, c'est vrai; mais outre qu'il n'y a pas de petites économies, le précédent aurait une valeur considérable. Tout le monde, ou à peu près, se dit aujourd'hui démocrate; la France est démocratique; les lois, les mœurs sont démocratiques; il n'y a qu'une chose qui n'est pas démocratique du tout : ce sont les énormes traitements que l'on voit figurer sur certains chapitres budgétaires. — Bayvet.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 11 MARS 1864.

— N° 12. —

BLEND A

CHAPITRE XI.

(Suite).

— Non, ma tante, je ne le savais pas. — S'il obtient l'autorisation de te faire la cour... — Eh bien ? — Cela équivaut pour lui à une demi-espoirance. Il a des intentions loyales et désire l'épouser dans quelques années. — S'il en est ainsi, chère tante, refusez. — Comment ? tu ne veux point le recevoir ? — S'il n'avait demandé qu'à venir causer avec moi, j'y aurais consenti volontiers, car il a une conversation agréable et amusante; mais si cela m'engage à quelque chose de plus, j'aime mieux renoncer à sa société.

— Chère enfant, tu feras bien de réfléchir d'abord. Une demoiselle pauvre ne reçoit pas souvent pas ces offres honorables.

La tante disait cela en partie pour que Blenda le crût, et en partie pour avoir le plaisir de s'entendre refuser encore.

« Je réfléchirai, chère tante, aussi longtemps que vous voudrez; mais je vous assure que ma réponse sera toujours la même. Et, s'il ne se présente plus de prétendant, j'aurai du moins la consolation d'en avoir eu un.

— Tu me causes de plus en plus de satisfaction, ma fille; j'avais cru que, jeune et la tête égarée par les romans, tu accueillerais le premier prétendant qui se produirait.

— Oh !

— Tu es plus raisonnable; tant mieux! Je me charge du refus, quand tu auras consulté ta mère, s'entend; car, en cette question, c'est à elle qu'appartient le premier mot... Mais, puisque tu as été si franche au sujet du commis-marchand, dis-moi en conscience si quelqu'un de tes autres compagnons de voyage n'eût pas obtenu une réponse plus favorable ?

— Je proteste, chère tante, qu'aucun d'entre eux n'a produit sur moi d'autre impression que le plaisir... le plaisir d'être entourée d'hommages et de causer galement.

— A merveille !

— Mais, ma bonne tante, vous me parlez trop ouvertement pour que je vous déguise la vérité. Ma mère n'a pas le moindre secret pour moi; je sais tout : les visites, les billets, la sagesse de ma chère tante, qui a su me débarrasser de connaissances si dangereuses. Je commence enfin à comprendre bien des choses dont

je n'avais pas l'idée jusqu'à présent; et désormais — ajouta-t-elle d'un petit air de fierté qui lui seyait à ravir — personne ne se méprendra plus à mon ignorance.

— A la bonne heure, ma fille ! Du moment que tu parles ainsi, je ne songe certes pas à faire un reproche à ma sœur de son indiscretion. Il vaut mieux que la position soit bien claire. Maintenant, petite, va t'habiller; nous nous sommes tant attardées que nous ne partirons que par le bateau d'une heure; c'est indifférent, du reste; Henriette ne fera servir qu'à deux heures et demie.

Blenda sortit en courant.

CHAPITRE XII.

Vu du Riddarholm, le lac Mëlar offrait à l'œil, vers midi, un aspect animé et enchanteur; d'innombrables petites chaloupes à voiles s'y croisaient dans toutes les directions pour gagner ces beaux rivages baignés de soleil, but favori des promeneurs par eau de la population de Stockholm.

Blenda, élégante comme une véritable demoiselle de la capitale, et si jolie qu'on se retournerait pour la regarder — au secret orgueil de la tante Régine — se balançait dans une de ces embarcations qui partent d'heure en heure pour Liljeholm et les autres lieux de plaisance situés au bord du lac, et dont les petites roues, mises en mouvement par quatre personnes, lui causaient un plaisir indicible.

Mais bientôt elle oublia le mécanisme de la chaloupe pour contempler cette nature si riche et si pittoresque, au milieu de laquelle l'art a érigé ses monuments superbes. Ici c'étaient les montagnes de Skinnarwik; là l'église de Kungsholm;

plus loin Marieberg, puis Stromsborg, et bientôt l'on entra dans la jolie baie de Langholm.

« Te voilà bien heureuse sans doute, ma Blenda ? lui dit sa mère en souriant. Ce jour est un des beaux jours que nous rêvions quand nous parlions du repos après le travail.

— Ah ! celui-ci est bien plus beau, chère maman ! J'éprouve une si étrange impression; je suis heureuse et surprise, et pourtant un peu triste qu'une excursion si agréable se termine si vite.

— Elle est bien assez longue, chère Blenda, dit la tante.

— Bien assez longue ?

— Que la vue de l'eau, des arbres et des collines vertes ne te fasse pas tomber dans la mélancolie; car sais-tu quel nom Henriette te donnerait ?

— Non; lequel ?

— La petite ingénue des champs.

— Est-il possible ?

— Oui, c'est le titre d'honneur qu'elle t'a décerné de prime abord ! prends bien garde de le justifier ! Il est fort bon, j'en conviens, d'être ingénue en certaines choses; pourtant...

— Ne craignez rien, bonne tante; je ne lui fournirai pas l'occasion de m'appeler ainsi.

— A la bonne heure ! Elle pourrait bien le faire, néanmoins; et puisque nous parlons d'elle — ici Blenda se pencha vers l'oreille de la tante Régine-Sophie — vous nous disiez dernièrement de nous tutoyer, comme c'est l'usage entre cousines. Mais Henriette a toujours évité de le faire, et cela me peine tant que j'aime mieux lui dire : « vous » et « madame ».

— Non, enfant, cela ne convient pas.

Si Johan, à son retour, apprenait qu'Henriette s'est montrée si déraisonnable, elle n'aurait pas lieu d'être enchantée.

— Tient-elle donc tant à l'opinion de son beau-frère ?

— Si elle y tient ? Oh ! certes; et Johan a horreur de l'orgueil des richesses et de la fierté dédaigneuse... Au reste, Henriette est bonne malgré cela; c'est une aimable et gentille petite brune, et Patrik se trouve très heureux.

Ici la conversation fut interrompue, le bateau ayant abordé près de Langholm pour prendre des passagers et en débarquer d'autres, et, durant tout le reste du trajet, Blenda fut si absorbée par la contemplation des sites que ses compagnes ne voulaient pas troubler sa jouissance.

Enfin la maison de campagne des jeunes Thorman apparut au milieu de massifs de verdure et de parterres de fleurs.

« Regarde, Blenda, s'écria la tante, regarde ! que te semble de ce bijou de maison, là, au-dessus de ce pont garni de bancs verts ?

— Oh ! quel charmant séjour !

— C'est Henrikslund, qu'Henriette a hérité de ses parents... Oh ! oh ! voilà Patrik qui vient à notre rencontre. L'excellent garçon ! il est heureux de voir sa mère; ses yeux resplendent de joie.

La chaloupe aborda au même instant. Le bon Patrik, en brillante toilette — pantalon et gilet blancs, habit vert et écharpe bigarrée — tendit les bras à sa mère, puis donna la main à tante Emérence, à la petite cousine, et enfin à mam-selle Debora.

« Eh bien, où est donc ma bru ? »

Patrik n'avait pas eu le temps de répondre qu'un aperçu Henriette descendant la colline en légère robe blanche et